

CENTRE NAUTIQUE DE LORIENT

Assemblées Générales du 22 mars 2019

Les Assemblées Générales, Extraordinaire et Ordinaire, du Centre Nautique de Lorient se sont tenues le 22 mars 2019, à compter de 19h, dans la salle du conseil de Lorient Agglomération, en présence de Mme Marie-Christine Baro, Adjointe au Maire de Lorient déléguée à la Politique Sportive, représentant Norbert Métairie, Maire de Lorient, Bernard Bocquet, représentant la Ligue de Voile de Bretagne, Patrick Neau président de l'Office des Sports de Lorient.

L'Assemblée comptait 60 votants dont 9 pouvoirs.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire, ouverte à 19h 15, avait pour objet l'incorporation, pour des raisons administratives, aux statuts et sous forme d'annexe, de l'article premier d'un règlement intérieur relatif au caractère commercial de l'activité du bar et voté lors du Conseil d'administration du 4 juillet 2018. Ce document annexé au présent Procès Verbal a été projeté et soumis au vote de l'assemblée.

Vote : cette incorporation est adoptée à l'unanimité.

L'AGE est close à 19h20.

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, ouverte à 19h20, a ensuite pris place.

Elle avait pour ordre du jour :

- le rapport moral
- le rapport financier
- les rapports d'activités
- les questions diverses
- l'élection du Conseil d'Administration

Rapport moral du Président

«Au nom du Centre Nautique de Lorient, je vous remercie d'avoir répondu présent à notre Assemblée Générale. Le CNL compte 588 membres et 506 licenciés en VL, VH, Handivoile, Aviron, kite et Paddle.

Je remercie également de leur présence :

- Marie-Christine Baro, 1^{ère} adjointe, en charge du sport à Lorient
- Bernard Bocquet, représentant de la ligue de Bretagne, également président de Lorient Grand Large
- Patrick Neau, Président de l'Office des sports de Lorient

Deuxième année de mandat en tant que président ! Et oui, nous n'avons trouvé personne d'autre, pour l'instant, pour s'y coller.

Mais grâce à une bonne équipe que je remercie, nous avons réussi à faire fonctionner ce grand Club qu'est le CNL.

En 2018, le CNL a encore démontré qu'il était un grand Club de sports nautiques et un des tous premiers clubs de voile de France. Au CNL, nous n'avons pas comme au Havre une piscine qui génère des licences fédérales de voile. Nous n'avons pas non plus d'école de voile pour vendre de la licence, mais nous avons des champions, nombreux et de qualité, 7 sont listés en Haut Niveau.

L'année 2018 a été très active et nos champions ont performé sur de nombreux plans d'eau. Je laisse le soin aux responsables des commissions de vous détailler nos exploits et nombreux titres de champions sportifs.

Sur le plan des ressources humaines, 2018 a été une année mouvementée et je remercie ceux qui nous ont aidés à gérer ces dossiers :

- 01/2018 : dénouement d'un douloureux dossier de rupture conventionnelle
- 06/2018 : départ de notre manager sportif, Julien Bothuan
- 07/2018 : départ de l'entraîneur PAV-OPTI, Erwan Ferelloc
- 08/2018 : Promotion de Rémi Orain au poste de manager sportif
- 09/2018 : arrivée de notre star en VH, Linda Hammadi, et de notre expert en PAV, Tom Dubaele.
- ➔ Mais ce n'est pas fini car nous devons remplacer dans les prochains mois Rémi qui nous quitte pour réaliser un projet personnel
- ➔ Le CNL compte 11 salariés en CDI, soit 9,3 ETP et fera appel à du renfort saisonnier au niveau du Bar.

Les équipes des permanents et bénévoles ont œuvré avec intensité pour assurer l'ensemble de nos manifestations sportives. Et malgré la jeunesse de l'équipe salariée, la gestion de la régates de l'Atlantique Le Télégramme a été rondement menée. Je les en remercie et nous pouvons à notre tour les applaudir.

Au niveau du fonctionnement sportif du Club, nous restons vigilants par rapport aux attentes des sociétaires et essayons d'ajuster l'offre du Club.

- En VL, le catamaran a confirmé son succès et de nouveaux projets sont dans les starting blocks pour conforter ce support.
- En Handi-Valide, le CNL a fait l'acquisition de 4 mini J et accueilli un mini VOR afin de favoriser la pratique, et là aussi les ambitions sont fortes, les équipes sont très impliquées. Un gros partenariat doit être signé très prochainement.
- Pour renforcer son offre, l'Aviron a ouvert un créneau d'Avifit (pour muscler les petits bras et plus ...).
- En VH, une réflexion a été conduite au 4^{ème} trimestre afin de proposer de nouveaux formats de régates.
- En J80, la section a mis en place aux beaux jours des entraînements de match-race qui ont drainé un nouveau public de pratiquants.
- En formation, le CNL a noué un partenariat avec l'AFPA pour former leurs stagiaires au permis bateau.

Au niveau des équipements, nous avons poursuivi notre effort de modernisation et de remplacement des moyens nautiques. Sur la partie bâtiment, la mairie nous a livré un bureau entraîneur entièrement rénové et une nouvelle terrasse pour le Club-House. La rénovation des installations sanitaires est toujours en suspens, et ce malgré un financement confirmé ! Aux dernières informations, la rénovation est programmée en Mai 2019 mais elle ne sera que partielle faute d'insuffisances budgétaires !!

Il reste cependant un point noir sur les installations du CNL, c'est son terrain de jeu : l'océan. Son accès est de plus en plus difficile. En effet, lorsque les régatiers ont réussi à se stationner (problème de parking autour du CNL), ce sont les bateaux des régatiers du CNL qui ont de plus en plus de mal à s'extraire de l'envasement du port. Les perspectives de traitement du problème semblent s'éloigner chaque jour un peu plus loin. Le dragage de l'avant-port et de l'estacade, c'est pour quand ? Pour le stationnement, on fait comment, c'est devenu un problème permanent ?

Je profite de cette AG pour remercier nos constants soutiens financiers qui nous permettent d'assurer nos missions et de satisfaire nos ambitions. Au nom du CNL, je remercie Lorient Agglo, la ville de Lorient, la ville de Larmor Plage, le conseil départemental, via le CDV 56, et nos généreux partenaires qui méritent votre attention.

Le futur de notre association est cependant très fragile. Avec la baisse confirmée des subventions et sans soutiens financiers complémentaires, notre modèle sportif et économique n'est pas viable.

Alors que fait-on ?

- Doit-on continuer à avoir 3 associations pour gérer la voile à Lorient (CNL – CNPL – LGL) ou bien doit-on réfléchir pour unir toutes les forces afin de maximiser les euros investis et rassembler tous les bénévoles ?
- Le CNK, école de voile du pays de Lorient, ne doit-il pas être un sponsor naturel des associations sportives de voile (sujet passeport voile) ?
- La base nautique municipale du Ter doit-elle rester municipale ?
- Doit-on oublier cette généreuse formule de « la voile pour tous » et muter sur un modèle économique qui fait payer le vrai prix de la prestation ?

Je n'ai aucun mérite à tout ce questionnement. Ces évidences s'imposent à nous. A Brest, ce processus est déjà très engagé !

Voilà, j'en ai presque terminé mais cette année encore, je veux vous dire quelques mots sur le bénévolat. Comme chaque année, un tiers du CA est sortant (5 postes) et certains administrateurs ne souhaitent pas repiler. J'ai donc fait un appel à la foule, nous n'avons eu que 2 candidatures pour 6 postes à pourvoir.

Alors, bravo, à ces deux qui ont décidé de s'engager pour donner à leur tour et être acteurs au sein de leur association. Et merci à ceux qui ont accepté de repiler.

Mais croyez-vous que notre association ait un futur si l'engagement pour piloter le CNL se fait aussi rare. Le CNL a un conseil d'administration de 15 membres bénévoles et c'est justifié au regard des nombreux dossiers à traiter. D'autres solutions existent, mais il faudra payer plus cher, surtout si l'on doit embaucher un jour un directeur de Club pour gérer le Club à notre place !!

Alors, je vais quand même terminer sur une note positive. Au CNL, nous sommes fiers de compter plus de 150 bénévoles qui sont régulièrement à nos côtés et qui nous accompagnent dans nos actions.

Merci

Vote : le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du Trésorier

Comptes 2018

Les documents (Réalisation Analytique 2018, Bilan Actif et Budget Prévisionnel 2019) remis aux membres présents et disponibles au secrétariat, ont été commentés et illustrés par la projection d'une présentation. Ils seront annexés au Procès Verbal.

En 2018, le CNL a dégagé un résultat excédentaire de 8K€, résultat atteint grâce à d'importantes cessions d'actif. En effet avec un budget 2018 très déficitaire (-20K€) et une situation peu favorable en Mai 2018, le CA a décidé de protéger le Club en réalisant quelques cessions d'actifs (Laser).

2018 a été également fortement marquée par les mouvements de personnel qui ont impacté favorablement les comptes. La section J80 a amélioré sa performance grâce à une rationalisation des ressources humaines. Le déficit du Bar a été réduit de moitié et la Voile Légère n'a pas bénéficié de l'organisation d'une grande manifestation comme en 2017 avec l'Européen Bic.

Ce qui a fonctionné en 2018 :

- 18 compétitions nautiques ont été organisées, bien mais doit mieux faire (23 en 2017)
- L'activité de formation au permis bateau maintient son succès et dégage un excédent
- Les dépenses sont maîtrisées
- Nos installations ont été rénovées (le bureau entraîneur et la terrasse du club-house)

Ce qui a moins bien fonctionné :

- La baisse très significative des subventions (aide à l'emploi -23, manifestations nautiques -27)
- Notre gestion des ressources humaines a été compliquée
- La météo lors de l'AT.

Vote : le rapport financier du Trésorier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

Rapport d'activités Voile Habitable

Régates D'HIVER

Malgré la météo perturbée, 14 manches ont pu être courues lors du Championnat d'Hiver avec deux vainqueurs :

- Flamme noire Axiome à Jean Michel Koninckxloo
- Flamme rose Miss Laureen à Christophe Audic

Nouveauté 2018 pour la dernière manche du Championnat d'Hiver, une régates commune a eu lieu avec le CNML. Après une escale festive à Port Tudy (Départ donné par Gaëlle HEUX du CNL et arrivée gérée par le CNML). Cette expérience concluante sera renouvelée lors de la régates du 7 avril 2019.

SPI OF :

- MULTI 2000 : un podium pour Hervé Drogou 2nd sur son Dragonfly
- IRC3 : podium également pour JF Chériaux 3^e sur son JPK 10.10 AdHoc

Régates du PRINTEMPS et de l'ÉTÉ :

- DUO 1/2 Clé : Victoire de AD Hoc à JF Chériaux
- TRESCO : Victoire d'Yves Lanier et Stéphanie Quernec sur leur J120 Ride On
- TRANSMANCHE : Ride On se Classe 3^{ème}

- TOUR DUF : Victoire de Ride On dans le groupe CA, 3^e au classement général tous groupes confondus. Au cours de cette période printanière, le CNL a participé à plusieurs réunions avec la DML et La Capitainerie pour adapter les parcours proposés par Le CNL aux nouvelles exigences administratives.

Régates D'AUTOMNE :

- COBATY 14 et 15 Septembre avec 15 Grand Surprise, une météo de rêve et une organisation à terre menée de main de maître par Michel Guillermic
- Atlantique Télégramme : Météo très perturbée (il fallait bien que ça arrive un jour) pourtant la flotte était belle avec 15 IMOCA ; 60 Osiris ; 18 IRC ; 11 Class 40 ; 14 J80 ; 10 J70 ; 6 31.7, 5 Monotypes 7.50. Deux podiums pour le CNL : en Osiris 2 JF Chériaux termine 2^e sur son JPK 10.10 AdHoc tout comme Laurent Labaeye sur son 31.7 Petite Ourse.
- Championnat d'Hiver 1^e 1/2 saison : Victoire de AdHoc en Flamme Jaune et Miss Laureen en Flamme Blanche. Soit au total 527 Bateaux Départ et 88 inscrits, ce chiffre s'expliquant par la participation de certains bateaux du CNML dans le cadre des échanges convenus entre les 2 Clubs pour atténuer l'impact des aléas météo sur es régates hivernales.

Recrutement :

Événement important dans la vie du CNL en Septembre 2018 avec l'Arrivée de Linda Hammadi qui remplace Julien Bothuan en tant qu'entraîneur responsable de la section Habitable et des J80.

A l'issue des Réunions avec La DML et La Capitainerie, elle a procédé à la refonte des Avis de Course, Instructions de Course et des Parcours en collaboration étroite avec l'ensemble des Comités de Course du CNL, Jean Yves Sanson mais aussi Fanch Lozach'meur et André Le Neures du FLL.

Qu'ils en soient tous remerciés

Conclusion : Une année bien remplie et toujours une aide très précieuse de tous nos bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement une nouvelle fois

Rapport d'activités Aviron de Mer

L'année 2018 des rameurs du CNL s'est déroulée dans la continuité des années passées, alliant à la fois la convivialité de la pratique Loisir au dépassement de soi dans l'effort et la compétition.

Côté loisir, les rameurs ont continué à profiter des couleurs de la rade toute l'année.

Les rameurs ont également participé à de nombreuses manifestations organisées par les autres clubs d'aviron partout en Bretagne et en France, de la côte Atlantique jusqu'au Canal du Midi.

Nous avons également mis en place un échange plus régulier avec les autres clubs d'aviron du pays de Lorient afin de profiter des plans d'eau différents de chacun.

Côté convivialité, les rameurs du CNL ont une excellente réputation et comme toujours, l'édition du raid de Groix a encore été très appréciée cette année. Nous avons accueilli environ 130 personnes qui nous ont toutes saluées pour la qualité de l'organisation et l'accueil dispensé. Des remerciements que chaque membre de l'équipe d'organisation sait apprécier à sa juste valeur.

Le tour de l'île a pu cette fois être effectué sans que la météo vienne compliquer la tâche des rameurs venant des quatre coins de France et nous espérons pouvoir faire de même lors de la 22^{ème} édition, les 8 et 9 juin prochain.

Côté sportif, la pratique de l'Avifit, mélange d'aviron et de fitness, se développe petit à petit en partenariat avec le club du Scorff. Cette nouvelle activité est évidemment ouverte à tout le monde, il n'est absolument pas nécessaire d'être un rameur et nous encourageons tous les licenciés du CNL à venir essayer et à emmener son conjoint, ses enfants, ses beaux-parents, ses collègues de travail...

L'objectif de développement est important pour la section aviron et en complément de l'utilité bénéfique de cette activité sur votre santé, elle permettrait de générer de nouvelles ressources pour le club et d'attirer des populations qui ne vont pas sur l'eau, quelque soit le support.

A ce sujet, le CNL a participé à la promotion du droit des femmes le 8 mars dernier en menant, conjointement avec l'Aviron du Scorff, une action Avifit auprès des femmes du quartier du Bois du Château. D'autres manifestations autour de l'aviron indoor vous seront très prochainement proposées.

Nous pouvons noter une participation très régulière aux étapes du Championnat Grand Ouest auquel nous avons non seulement participé mais également organisé une manche et ce malgré un report de date en raison des conditions météo.

Nous avons reçu pas moins de 200 rameurs face à la plage de Port Maria, étape qui a été particulièrement appréciée par les compétiteurs en raison de la variété du parcours et du site.

La saison sportive s'est poursuivie par la participation de 3 bateaux aux championnats de France organisés cette année à Plougonvelin : 10^{ème} place en solo féminin, 11^{ème} en double féminin et 21^{ème} place en double masculin.

Avec des bateaux vieillissants, ce n'est pas si mal ! Eh oui, les bateaux d'aviron de mer progressent aussi dans les matériaux utilisés et les profils de coque ; il n'y a pas encore de foils mais rivaliser avec les équipes mieux équipées devient plus compliqué.

Toutefois, le budget de la section a été construit pour ce nouvel exercice avec l'achat d'une nouvelle 4 barré et la revente de deux anciens bateaux pour financer partiellement cet achat, en espérant pouvoir faire de meilleurs résultats !

Pas de participation aux Mondiaux qui avaient lieu au Canada ; cette année peut-être à Hong-Kong ?

Enfin, et surtout, je clôturerai ce compte rendu d'activité avec des remerciements chaleureux à tous les rameurs de la section qui s'investissent dans son bon fonctionnement et qui nous ont permis, grâce à leur implication, de retrouver le label École Française d'Aviron et de pouvoir également aujourd'hui afficher un label Avifit.

Ces labels, importants dans la saine, mais existante concurrence entre les clubs, permettent d'affirmer que nous savons accueillir les nouveaux licenciés et les former pour en faire de bons rameurs.

Que tous les membres de la section en soient vivement remerciés !

Rapport d'activités Voile Légère

Le CNL a organisé le Championnat de France UNSS planche à voile remporté par la section sportive scolaire du Lycée Dupuy de Lôme, section qui a également été récompensée aux Trophées de la Ville de Lorient. Remerciements au CDV 56.

Des sociétaires du CNL se sont distingués aux places d'honneur dans différentes épreuves avec des places de :

- 2^è au Championnat de Bretagne de windsurf (Corentin Le Gall)
- 1^{er} à la coupe de Bretagne windsurf raceboard (Maël Saby)
- 1^{er} à la coupe de Bretagne des clubs (Maël Saby)
- 3^è au Championnat de Bretagne Windsurf (Corentin Jan)
- 2^è au Championnat de Bretagne windsurf minime (Neva Grall)
- 1^{er} au Championnat de Bretagne Flotte collective (Youen Champs)
- Champion d'Europe RSX Planche Olympique (Yun Pouliquen)
- Vice-Champion de France Bic 293 : Jules Chantrel
- 3^è au Championnat de France Bic 293 (Jade Bruche)
- 1^{er} au Championnat de Bretagne Windsurf (Jade Bruche)
- Trophées de la Ville de Lorient : Jade Bruche
- 2^è au Championnat de Bretagne windsurf (Jeanne Merlin)
- 2^è au National Caravelle (Famille Le Gallic)
- 7^è au Championnat de France de Kite surf (Paul Le Bris)
- 2^è au Championnat de Bretagne RRD (Antoine Vimard)
- Au Championnat Départemental Optimist Promotion : 1^{er} Max Castilla ; 2^è Yann Le Joliff
- 3^è au Classement Départemental Club Optimist : Antoine Langlois, Youen Champs, Klara Champs
- 3^è au Classement Départemental Club Optimist Promotion : Max Castilla, Yann Le Joliff, Archibald Martin
- Championnat Départemental Catamaran : 4^è Rossignol Raphael ; 4^è Thibault Rigol ; 5^è Robin Legentil ; 9^è Achille Beyou

Le CNL a aussi organisé :

- une session de formation de moniteurs de voile
- la Lorient Paddle Race
- un stage de paddle

Il a également encadré et entraîné l'UBS Sailing Team ainsi que la Section Handi Valide.

Tout ceci n'a été possible que grâce à la compétence de son équipe d'entraîneurs sans oublier les autres permanents.

Questions diverses

La 1^{ère} adjointe, en charge du sport à Lorient Marie-Christine Baro, est intervenue pour remercier tous les participants au bon fonctionnement du CNL, et tout particulièrement les bénévoles, administrateurs ou non.

Elle a rappelé que le dragage des ports était de la responsabilité de Lorient-Agglomération et qu'il devrait être réalisé à Kernével-Base en 2019 mais seulement courant, voire fin 2020, dans l'avant-port après la mise en service du centre de Kermat.

Élection du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 7-a des statuts, le Conseil d'Administration du CNL est renouvelable par tiers tous les ans.

Il est rappelé que les sortants sont : Thierry Bidon, Marine Dano, Jean-Paul Forgette, Patrick Frasquet ; Pierre Meilhat. Par ailleurs, Hervé Ravary a donné sa démission. Marine Dano ne se représentant pas.

Ce sont donc 6 postes d'administrateurs qui sont à pourvoir : 5 pour trois ans et 1 pour deux ans.

Il y a eu 6 candidatures déposées : Thierry Bidon ; Jean-Charles Desvouas ; Jean-Paul Forgette ; Patrick Frasquet ; Pierre Meilhat ; Andrée-Anne Savre.
Les candidats ont été invités à se présenter.

Vote à bulletin secret :
60 votants, 60 exprimés.

Ont été élus :

- pour 3 ans : Jean-Charles Desvouas (60 voix), Pierre Meilhat (58 voix), Patrick Frasquet (57 voix), Andrée-Anne Savre (57 voix), Thierry Bidon (56 voix).
- pour 2 ans : Jean-Paul Forgette (54 voix).

Les membres du Conseil d'Administration se réuniront à l'issue de l'Assemblée Générale pour élire le Président.

L'AG est close à 20h30.

Élection du Président

Réuni après l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration a réélu Président : **Patrick FRASQUET**.

Le nouveau Conseil d'Administration a également procédé à la constitution des commissions et à la répartition des tâches entre les différents administrateurs selon l'organigramme annexé.

Le Président :



Le Secrétaire Général :

